

Breveter sa propriété intellectuelle

Référence : Cash, M. "The problem with patents." *Winnipeg Free Press (web site)*, June 10, 2017.

Mots clés : protection; brevet; propriété intellectuelle.

Contexte :

Une petite compagnie manitobaine ayant mis au point un système portatif de navigation et de localisation par satellite incluant une technologie brevetée permettant au dispositif d'économiser sa pile et d'émettre des signaux dans des endroits éloignés s'est rendu compte que sa technologie était utilisée par une autre entreprise.

Problème identifié :

La compagnie a eu vent qu'une autre entreprise utilisait une contrefaçon de sa technologie lorsqu'un de ses distributeurs a annulé sa commande en mentionnant qu'il allait dorénavant faire affaire avec une nouvelle compagnie utilisant la même technologie et ayant des prix plus compétitifs.

Causes du problème :

Le propriétaire de la compagnie ne comprenait pas comment une autre entreprise pouvait utiliser sa technologie puisqu'il l'avait déjà breveté au Canada et aux États-Unis. Son brevet lui assurait le monopole de cette technologie pour une période de vingt ans. Par ailleurs, des cadres supérieurs de cette industrie lui avaient assuré que sa technologie était une innovation dans le domaine.

Objectifs à atteindre :

Le propriétaire voulait empêcher que l'un de ses concurrents utilise sa propriété intellectuelle sans son consentement.

Solution envisagée :

Au début, le propriétaire n'était pas trop préoccupé par la situation, il pensait que cette affaire allait se régler rapidement puisqu'il possédait un brevet et que celui-ci était incontestable.

Mise en œuvre de la solution :

Le propriétaire s'est rapidement rendu compte que s'il voulait garder le monopole de sa technologie et empêcher son concurrent de l'utiliser, il devrait déboursier d'énormes sommes d'argent en frais juridiques, dont il ne disposait pas.

Résultats atteints :

Le propriétaire a communiqué avec le concurrent utilisant sa propriété intellectuelle pour discuter du problème, mais les deux parties sont encore très loin de parvenir à une entente satisfaisante.